

Compte Rendu de réunion du CDAM

Le Lundi 19 Janvier 2026 à La Trinité

Cette réunion était ouverte aux clubs des Alpes Maritimes

Etaient présents : Y. BERNIER, P. CRESTA.M. DORDOR, D. GAIMARD, G. LONGETTI, N. MICHELET, O. PERRET, S. PROUST, D. RAZAFINDRALAMBO, F. SAVELLI

Excusés : P. BENATO, JR. BLAIVE, B. GROSSO, JP. HAAR, N. IONNIKOFF et M. VASSALLO

Clubs représentés : CAS Eaux, CCCF, Grasse, La Semeuse, Mouans Sartoux, Stella Sports, Trinité Sports, Tourette Levens, Vallauris, Villefranche et Villeneuve.

Approbation du compte rendu des réunions du 24/11/2025 et 02/12/2025

Gérard Longetti précise que la réunion du 02 décembre a été organisée en Visio suite à des précisions concernant le projet de la FFTT dont le comité ne disposait pas le 24 novembre. Après relecture rapide de ces Compte-Rendu et sans aucune remarque formulée ...**les CR sont approuvés à l'unanimité**

Ordre du jour :

○ **Intervention de la Présidente**

Stéphanie PROUST remercie tout d'abord le club de La Trinité qui accueille la réunion du comité départemental dans de très bonnes conditions matérielles.

Elle précise ensuite que lors de l'Assemblée Générale de la FFTT, le projet d'augmentation du prix des licences en vue de disposer de marges financières pour mieux structurer la Fédération mais aussi les Ligues et les CD n'a pas été accepté (plus de 60% de votes contre). Il appartient désormais aux clubs, aux comités et à la ligue de trouver des solutions pour pallier le manque de moyens de la FFTT, chacun devant être conscient que les subventions nationales comme locales risquent de fortement diminuer.

Par ailleurs, Stéphanie avait souhaité la présence de Cécile D'Hoir Appavou afin d'évoquer le tennis de table au féminin. Malheureusement, Cécile n'a pas pu venir. Ces questions seront évoquées lors du Tournoi Patricia SGRO.

Enfin Stéphanie PROUST renouvelle ses vœux aux membres et aux clubs pour l'année 2026.

○ **Point sur les Compétitions**

- **Championnat Départemental** Compte-tenu de la complexité du championnat avec notamment 2 équipes supplémentaires qui descendent de Régionale, et les conséquences en cascade qui s'ensuivent, les résultats de la première phase seront diffusés rapidement, charge aux clubs de vérifier qu'aucune erreur ne s'est glissée. A ce moment de la réunion Nikita IONNIKOFF précise par téléphone que les questionnaires sont en ligne pour les clubs concernant la deuxième phase du championnat départemental par équipes.

Les clubs ont jusqu'au 10 février pour se positionner. Si certains veulent engager une équipe supplémentaire en deuxième phase, il convient de contacter Nikita.

- Il est précisé que pour la dernière journée de la première phase du championnat (vendredi 16 janvier), les éventuels mauvais placements de joueurs sur les feuilles de compositions d'équipes ne seront pas sanctionnés. En effet, les nouveaux classements (phase 2) ont été connus la veille (date de la bascule) et les clubs n'ont pas pu en tenir compte. Le calendrier départemental avait été fixé ainsi pour éviter une journée de championnat à la veille des vacances de Noël, ce qui, chaque année, pose problème aux clubs notamment pour la disponibilité des salles. Des réserves avaient d'ailleurs été émises par F. SAVELLI lors de la commission régionale eu égard à la tenue de Tournois les 17 et 18 janvier.

Comité Départemental des Alpes-Maritimes de Tennis de Table

Correspondance : Mme Stéphanie PROUST – 3, Petit Chemin de Valrose – 06100 NICE - stefyproust@sfr.fr

E-Mail : cdamtt@cdamtt.com - Site Internet : <http://www.cdamtt.com>

- Les inscriptions ouvertes avant le 16 ne pouvaient tenir compte des nouveaux classements non connus alors. Si la FFTT maintient en 26/27 un calendrier dont la phase 1 se termine en janvier, il conviendra que le CD06 s'astreigne à une fin de phase 1 départementale avant la date de bascule du classement.

- **Criterium Fédéral Départemental** Yves précise que la version 2 sera communiquée aux clubs dès mardi et invite les clubs à bien vérifier le lieu et la date auxquels joue chaque joueur. Chaque absence signalée modifie la situation des joueurs restants. Concernant le Tour 4, le club de STELLA Sports confirme l'indisponibilité de sa salle le dimanche 15 mars mais va demander à pouvoir l'utiliser le samedi 14 (lettre circonstanciée à la signature de la Présidente). Dans ces conditions, les juniors et poussins qui devaient jouer leur tour 4 le 15 mars le joueront le 29 mars dans la salle de STELLA SPORTS (Attention changement d'heure dans la nuit du samedi au dimanche).

Le tour 3 se termine le 1^{er} février par les cadets à Dufy

- **Rappel Compétitions de Février et Mars**

- **15 février : Finales par classements**
- **1^o Mars : Finales Championnat Jeunes par Equipes**
- **6 Mars : Reprise du Championnat par équipes**

- **Vétérans :** Les résultats du championnat niveau départemental et de la coupe seront diffusés prochainement. Les qualifiés pour le niveau régional du championnat (qui aura lieu le 1^{er} février à La Seyne Sur Mer) ont été informés

- **Commission Jeunes et Technique**

Maxence JAFFRENNOU a gagné les internationaux jeunes du Grand Est qui se sont tenus à Pont-à-Mousson en décembre 2025.

O. PERRET propose qu'une équipe de cadets (N. SINGER et M. JAFFRENNOU) participe au Tournoi International de Prague du 12 au 14 juin 2026 et détaille les raisons qui l'ont conduit à proposer ce choix.

Une deuxième date de regroupement pour les jeunes « élite » sera fixée prochainement. Des photos seront prises à cette occasion.

- **Commission Féminine**

Le championnat régional féminin, compte-tenu des lieux de rencontres très éloignés, n'apparaît pas attractif pour le 06. Ainsi, le nombre d'équipes candidates a baissé sensiblement d'une année sur l'autre dans notre département. La création d'un championnat départemental féminin pourra être étudié.

- **Commission Développement**

G. LONGETTI précise qu'il a transmis aux clubs le tableau comparatif du nombre de licences au 31.12.2025 par rapport au 31.12.2024. Seules 10 licences sont comptabilisées en moins cette année. Mais certaines catégories accusent une baisse plus importante (Benjamins notamment).

D'autre part il se demande si on ne pourrait pas mettre en avant et récompenser les clubs qui font un effort pour mieux accueillir leurs adhérents (encadrement des séances, formation des bénévoles, augmentation des cadres techniques, présence d'arbitres formés...). Il invite les clubs à faire des propositions de critères mesurables permettant de mieux suivre leur évolution.

Il précise par ailleurs qu'un questionnaire sera adressé aux clubs pour déterminer leurs besoins en entraîneurs diplômés rémunérables. Si ce besoin émergeait, le CDAMTT pourrait étudier comment il pourrait les aider dans ce sens.

F. SAVELLI attire l'attention sur le fait que le « challenge » développement pour lequel une enveloppe a été votée par le CDAMTT risque de ne pas être représentatif cette année. En effet, même si le nombre de licenciés

Comité Départemental des Alpes-Maritimes de Tennis de Table

Correspondance : Mme Stéphanie PROUST – 3, Petit Chemin de Valrose – 06100 NICE - stefyproust@sfr.fr

E-Mail : cdamtt@cdamtt.com - Site Internet : <http://www.cdamtt.com>

est maintenu à un niveau très haut, une très légère baisse est constatée. Or, la première condition pour bénéficier des subsides votés pour ce « challenge » est l'augmentation du nombre de jeunes licenciés.

○ Trésorerie

F. SAVELLI rappelle que le comité prend en charge les formations partiellement (et même totalement pour les féminines). La ligue ayant mis en place un paiement en ligne via hello asso. Les clubs disposent de la facture dès le paiement effectué. Les clubs doivent l'adresser au plus vite au comité pour remboursement partiel ou total. Contrairement à l'année dernière, si un club envoie sa facture acquittée après la date d'échéance, aucun remboursement ne pourra être effectué.

D'un point de vue global, le comité doit autant d'argent aux clubs que ceux-ci en doivent au comité. Les factures seront adressées aux clubs au plus tard en février. Ceux disposant d'une créance seront remboursés s'ils le demandent.

Un décalage est constaté entre l'indemnisation versée par la ligue pour la mise à disposition d'une salle par un club pour une compétition régionale et celle versée par le comité pour une compétition départementale. Le montant du remboursement par le comité pourrait donc être réévalué aux fins d'harmonisation avec la ligue. Mais il faudra trouver la ressource pour compenser cette dépense nouvelle.

Aucune question n'est posée. La séance est levée à 22H00 et les participants à la réunion sont invités à partager la traditionnelle Galette des Rois ! Merci à Dominique de nous l'avoir apportée

La prochaine réunion du CD (uniquement réservée aux membres du Comité Directeur) prévue le lundi 16 mars 2025 à Villeneuve pourrait être reportée au 23 (à confirmer).

G. LONGETTI, Secrétaire Général



S. PROUST, Présidente



Comité Départemental des Alpes-Maritimes de Tennis de Table

Correspondance : Mme Stéphanie PROUST – 3, Petit Chemin de Valrose – 06100 NICE - stefyproust@sfr.fr

E-Mail : cdamtt@cdamtt.com - Site Internet : <http://www.cdamtt.com>